LA FSU TERRITORIALE
Pas de Calais

GRILLE INDICIAIRE

Biologiste, vétérinaire et pharmacien territorial hors classe

Biologistes, vétérinaires et pharmaciens territoriaux · Filière médico-sociale · Catégorie A

Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · données contrôlées le 30 septembre 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
6	3 116 € → 4 111 €	2 473 € → 3 263 €	13 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	2 ans 2 mois	762	633	**3 116,12 €**	**2 473,25 €**	
2e	2 ans 2 mois	813	672	**3 308,11 €**	**2 625,64 €**	+152,39 €
3e	2 ans 2 mois	862	710	**3 495,18 €**	**2 774,12 €**	+148,48 €
4e	3 ans 3 mois	912	748	**3 682,24 €**	**2 922,58 €**	+148,46 €
5e	3 ans 3 mois	977	797	**3 923,46 €**	**3 114,04 €**	+191,46 €
6e	fin de grille	1027	835	**4 110,52 €**	**3 262,51 €**	+148,47 €

En résumé : du 1er au 6e échelon, le net estimé passe de 2 473 € à 3 263 €, soit 789 € de plus en 13 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade de biologiste, vétérinaire et pharmacien territorial de classe normale

Et après ?

Grade suivant : **biologiste, vétérinaire et pharmacien territorial de classe exceptionnelle**

Sa grille se termine à 3 817 € net estimé, soit 555 € de plus qu'à la fin de ce grade.

- Par examen professionnel : après 4 ans de services

L'avancement de grade n'est jamais automatique : l'employeur doit vous inscrire au tableau d'avancement.